

Les subsides

concurrents du secteur privé en matière de publicité trompeuse et de cartels. Les nouvelles sociétés doivent avoir un mandat clair et précis. Celui des anciennes sociétés de la Couronne doit être remis à jour régulièrement. Il importe que les sociétés de la Couronne agissent plus franchement et que le gouvernement cesse de leur donner des directives dans le secret. Il faudrait soumettre les emprunts des sociétés de la Couronne à de nouveaux contrôles. Les comptes publics doivent faire scrupuleusement état de ces dettes. Le vérificateur doit avoir les pouvoirs nécessaires pour s'acquitter de sa tâche.

Le Parlement ne peut pas forcer un gouvernement majoritaire à adopter une mesure législative contre son gré, mais nous avons quand même les moyens d'empêcher le gouvernement d'adopter les mesures dangereuses qu'il projette à l'heure actuelle. Il est trop tard pour empêcher le bill C-102 de devenir loi. Il est trop tard pour imposer des modifications aux dispositions de la loi sur la Société canadienne des postes qui entravent le contrôle que le Parlement exerce sur les subsides. Il est trop tard pour bloquer la création de la CDIC, il est cependant encore temps de nous opposer au bill C-123 ou à toute autre mesure qui vise à détruire la démocratie parlementaire.

En terminant, je préviens le président du Conseil du Trésor que le gouvernement ne doit pas sous-estimer la sincérité et la détermination des efforts que nous allons déployer pour lui mettre le holà et empêcher la destruction de ce dernier vestige du contrôle parlementaire. Nous mènerons la lutte à la Chambre et dans tout le pays. Nous sommes prêts à laisser les Canadiens décider si oui ou non il faut laisser le gouvernement soustraire ses actions à ce dernier droit de regard du Parlement. C'est une lutte que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre parce qu'il y va de la prospérité et des libertés de tous les Canadiens.

[Français]

M. Pierre Deniger (La Prairie): Monsieur le Président, je dois vous avouer que, lorsque j'ai pris connaissance du libellé de la motion d'opposition qui, à sa face même vise à une plus grande participation des députés dans la gestion des sociétés de la Couronne, j'ai été très intéressé par le sujet et surtout par les discours des orateurs qui m'ont précédé. Malheureusement, et je le dis avec tout le respect que je lui dois, j'ai été très déçu, monsieur le Président, du discours du très honorable chef de l'opposition officielle (M. Clark).

M. Mazankowski: Ce n'est pas ce que vous m'avez dit.

M. Deniger: Monsieur le Président, j'ai pris des notes, parce que je suis toujours intéressé à entendre ce que le très honorable chef de l'opposition officielle dit.

Les feuilles que j'ai en main, il y en a une douzaine, traitent de sujets autres que celui que nous devons débattre selon la motion aujourd'hui. Il a parlé de l'internationalisme, de la publicité gouvernementale, il a parlé en fait des chômeurs avec énormément d'intérêt, mais cela n'est pas vraiment le sujet de la motion d'aujourd'hui. Il a parlé de mon collègue de Bourassa (M. Rossi) et de plusieurs autres députés, mais il n'a pas parlé de la motion à l'étude. Monsieur le Président, j'ai noté sur la petite feuille ici tout ce qu'il avait dit sur la motion d'aujourd'hui. J'ai noté les mots sociétés de la Couronne. Sa participation au débat d'aujourd'hui se limite à cela: les sociétés de la Couronne.

Monsieur le Président, je dois avouer, et c'est à regret que je le fais, que je ne peux que conclure que, lorsque le journaliste Fotheringham termine sa chronique d'aujourd'hui ainsi:

[Traduction]

«Pourquoi publient-ils la preuve de leur incompétence?»

[Français]

... il devait prévoir le discours de l'honorable chef de l'opposition officielle! Monsieur le Président, c'était un des plus mauvais discours que j'ai eu le malheur d'entendre.

[Traduction]

M. Mazankowski: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député qui a la parole m'a dit, alors nous conversations entre nous, que le chef de l'opposition (M. Clark) avait fait un discours remarquable.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre.

M. Deniger: De toute évidence, le député de Végréville (M. Mazankowski) m'a mal compris. Si ma mémoire est bonne, je lui ai dit, que l'avenir de son chef dépendait de ses actions. C'est ce que je me souviens lui avoir dit, et il était d'accord avec moi.

Je passe maintenant au fond de la motion même...

[Français]

... je pense qu'il est évident, monsieur le Président, que rendre compte aux sociétés de la Couronne, rendre compte de celle-ci au Parlement, c'est juste. Je pense que les sociétés de la Couronne ont eu en fait la vie facile trop longtemps. Trop longtemps les sociétés de la Couronne ont pu faire à peu près ce qu'elles voulaient. Trop longtemps, les sociétés de la Couronne ont cru que les quelques fois qu'elles comparaissaient devant les comités parlementaires responsables d'elles, par exemple, le comité des transports, dont je suis le vice-président, les sociétés de la Couronne telles que la société Air Canada, le CN et beaucoup d'autres, monsieur le Président, avaient l'impression d'avoir à nous supporter durant trois heures, et qu'une fois que le supplice était terminé, ils s'en retournaient chez eux et faisaient ce qu'ils voulaient.

Monsieur le Président, dans ce contexte-là, j'ai cru qu'il serait fort utile que nous, les députés, ayons la chance d'analyser encore plus profondément les faits et gestes des sociétés de la couronne. Et cela, je l'ai cru jusqu'au moment où la société Canadair, société importante pour nous les Québécois qui croyions à l'aéronautique, qui croyions en fait à une industrie de pointe chez nous, a comparu devant le comité des finances. Je regarde les députés de l'opposition, il n'y en avait pas un qui était présent au Comité des finances, du commerce et des questions économiques du moins de ceux qui sont ici aujourd'hui à la Chambre. Mais il y avait le député de York-Simcoe, je crois, je confonds toujours ce nom avec York-Peel, mais l'ancien président du Conseil du Trésor posait des questions au président de la Canadair. Monsieur le Président, j'ai vu immédiatement le danger, le fossé, la trappe à ours où les députés de l'opposition veulent nous amener. Dans le cas de la Canadair, par exemple, qui est une industrie hautement concurrentielle, qui a des rivaux tant aux États-Unis qu'en France, quelles étaient les questions des députés de l'opposition? Elles ne portaient que sur des matières tout à fait confidentielles, c'est-à-dire le coût de production, l'usage de sa technologie par rapport à celle de la Grumman ou d'une autre société. Et les gens